



Lycée Européen Charles de Gaulle, un pari tourné vers l'Europe et désormais vers l'international

Depuis sa création en 1990, ce lycée est ouvert à une vocation européenne. Ouvert aussi à de nouvelles cultures et aux dimensions d'une Europe en pleine expansion, il s'est donné pour mission de créer des libertés dans le respect de toutes nos différences qu'elles soient culturelles, sociales ou linguistiques.

Pour permettre cela, l'établissement a des ambitions tournées vers ses élèves et les échanges internationaux grâce à son développement en matière de communication et de relation internationale. Le projet d'établissement s'inscrit justement dans cette vision. Ce projet a pour but d'assurer un développement du lycée et de prolonger sa vocation internationale tournée vers le supérieur et les pays étrangers. L'élève est aussi au centre de ce projet puisque le lycée forme ses élèves à devenir des futurs citoyens respectueux. Pour cela, le lycée se dote de moyens humains et matériels.

Le projet d'établissement 2010-2013

Les 2 affichages principaux pour ce projet sont les suivants :

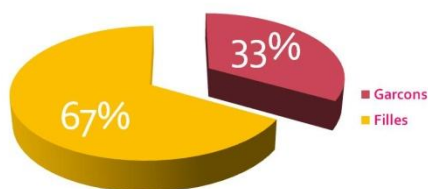
L'ouverture et la dimension internationale et l'enseignement des langues.

Le projet 2010-2013 en comporte 9 et peut être retrouvé sur le site du lycée dans sa totalité.

L'offre de formation et la situation générale

Situé dans la capitale régionale, le lycée Charles de Gaulle est un lycée exclusivement général qui prépare aux baccalauréats L, ES et S spécialité SVT uniquement. Sa spécificité se situe dans l'apprentissage des langues avec 7 sections européennes, 2 sections binationales, une section internationale. La dimension européenne est renforcée par l'accueil chaque année de 30 élèves polonais qui suivent intégralement le cursus scolaire français sur 3 ans. Les sections binationales ABIBAC pour l'allemand et BACHIBAC pour l'espagnol préparent des diplômes français-allemand ou français espagnol reconnus et validés conjointement par les 2 systèmes éducatifs. Les langues enseignées en plus du latin et du polonais sont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'arabe et le russe.

Le lycée est membre du GRETA 21 et propose à ce titre des actions ponctuelles.

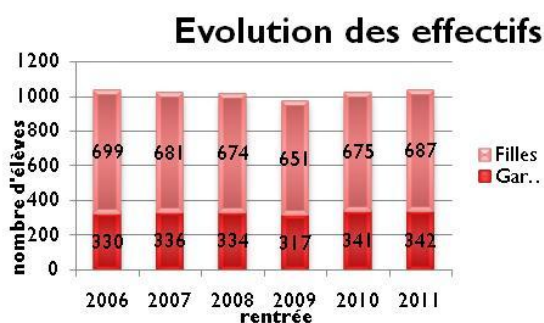


L'architecture des bâtiments est fonctionnelle et agréable avec une vaste rotonde centrale autour de laquelle sont disposés le CDI, la vie scolaire, l'administration et le restaurant. C'est dans ce lieu que se concentre un certain nombre d'activités, de rencontres et d'informations sur panneau et écran TV, le tout dans une ambiance musicale obtenue par la présence d'un

piano mis à disposition des élèves. Ces éléments de précision pourraient paraître anodins ou secondaires mais ils concourent à donner un esprit au lieu très apprécié des élèves.

Ce lycée comprend aussi un internat au sein même de l'établissement pouvant accueillir jusqu'à 180 élèves. Celui-ci composé de 2 bâtiments et organisé en 4 résidences (1 pour les garçons et 3 pour les filles), ces bâtiments disposent de chambres et de mobiliers fonctionnels pour mettre à l'aise chaque interne. Les 2 internats disposent d'une salle de détente pour permettre ainsi aux internes de s'évader un peu dans l'imaginaire et l'amusement avant de reprendre la direction de leurs chambres mais aussi la direction des devoirs et des cours. Il y a un point important auquel chacun des internes doit se soumettre: l'obligation d'avoir un correspondant sur Dijon capable de l'accueillir en cas de nécessité. Les spécificités linguistiques se retrouvent aussi à l'internat puisqu'il est ouvert aux jeunes correspondants venant d'horizons variés dans le cadre d'échanges internationaux et de partenariat avec des lycées étrangers. Au sein du lycée, l'internat représente une véritable richesse pour la vie puisque les internes se retrouvent souvent impliqués dans des actions périscolaires.

Les effectifs



Les effectifs sont au nombre de 1040 en 2011 et ont connu depuis l'ouverture du lycée une progression constante. Le recrutement se fait sur les 3 collèges de secteur et sur sélection pour les options à recrutement départemental comme la danse ou les langues. Ce recrutement conduit à une répartition fille garçons 2/3-1/3 en faveur des filles. Un internat d'une capacité de 180 élèves accueille aujourd'hui 185 élèves dont les polonais répartis dans 3 bâtiments. La proportion d'externes (10%) est relativement faible par rapport aux demi pensionnaires (72%). Le nombre d'élèves suivant un cursus européen ou international est de 300 pour l'ensemble des 3 niveaux.

Le lycée peut compter sur une équipe pédagogique composée de 155 personnes réparties dans différentes fonctions pour la gestion et le fonctionnement de l'établissement (Proviseur, Professeurs, Conseiller Principal d'Education...). Au sein de cet établissement, chacune de ces personnes est à l'écoute de l'autre. Cela permet de bonnes relations de travail et une bonne ambiance entre les élèves et l'équipe pédagogique.

Le lycée et les polonais

Depuis 1991, le lycée accueille des élèves polonais pour effectuer une scolarité de trois ans, à l'invitation du Conseil Régional, la ville de Dijon et Communauté de l'Agglomération du Grand Dijon. Le choix de ces élèves est déterminé lors du Concours de Bourgogne qui est organisé tous les printemps dans les villes de Cracovie et d'Opole. Les lauréats choisis sont hébergés à l'internat durant la semaine de cours, et en fin de semaine par des familles d'accueil volontaires, ce qui permet à ces élèves polonais de découvrir ainsi de plus près les us et coutumes de notre pays. Ces élèves ne rentrent chez eux uniquement lors des vacances soit toutes les 7 semaines. Depuis la création de cet échange en 1994, année de leur premier Baccalauréat, ces élèves comptabilisent un taux de réussite de 100 % à cet examen.

Le Concours de Bourgogne est un concours unique en France puisqu'il permet à des élèves polonais de venir en France pour suivre une scolarité de un ou de trois ans et ainsi leur permettre de passer le baccalauréat. Peuvent ce présenter à ce concours les élèves de dernière année de collège ou de première année de lycée des Voïvodies de Cracovie et d'Opole. Le concours se déroule sur la base de 2 épreuves, une écrite et une orale.

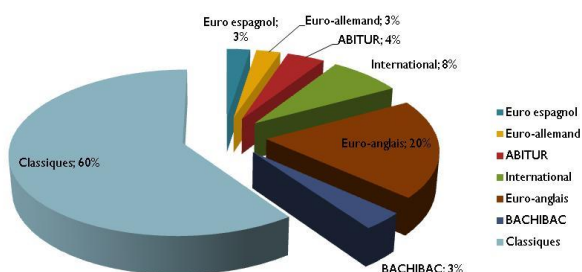
- Une épreuve écrite qui comprend la traduction d'un texte polonais en français et un exercice d'écriture où le candidat doit répondre à un sujet proposé. Les candidats qui satisfont aux exigences demandées sont admis à passer l'épreuve orale.



- Une épreuve écrite qui est la compréhension et l'analyse d'un texte. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour lire et comprendre le texte et ensuite il est interrogé par le jury pendant 20 nouvelles minutes. Les questions portent sur la compréhension du texte mais également sur l'ouverture d'esprit et les motivations de l'élève, ainsi que sur ses connaissances de la culture et de l'histoire polonaise.

Les résultats sont rendus publics le jour même ou le lendemain. Les lauréats rencontrent, avec leur famille, le jury afin de clarifier les différentes questions et de préparer au mieux toutes les démarches administratives. Les élèves polonais sont intégrés dès leur arrivée à une classe standard. Ils bénéficient bien entendu d'un accompagnement différent. Ils reçoivent également un cours de FLE (Français Langue Etrangère) de deux heures par semaine durant les deux premières années.

Le volet européen et l'ouverture internationale



Cet établissement dispose de plusieurs sections européennes, binationales ou internationale:

Section Européenne Anglais : les élèves appartenant à cette section suivent le programme scolaire traditionnel plus au moins axé sur la civilisation anglo-saxonne mais avec la particularité que certains cours se déroulent en anglais. L'appartenance à cette section permet l'obtention d'une « mention européenne » au baccalauréat mais selon certains critères. Cette mention est alors un atout lors de l'admission dans nombre d'établissements supérieurs mais aussi dans des établissements anglais. Elle peut se faire en Histoire Géographie et en Physique Chimie.

- Section Européenne Allemand: Elle peut se faire en Histoire Géographie
- Section ABIBAC ou BACHIBAC: cette section a une particularité très spéciale. En effet, les lycéens de cette section peuvent se présenter au baccalauréat français et en même temps à l'Abitur allemand (baccalauréat allemand) ou au Bachillerato espagnol. L'obtention de ces deux diplômes permet ainsi la poursuite d'étude dans des écoles supérieures du pays concerné.
- Section Européenne Espagnol: cette section a été ouverte en 2005 et concerne les élèves de seconde et de première ES. La matière enseignée en langues étrangères est l'économie.

Ces relations internationales sont facilitées grâce à des échanges avec des établissements partenaires au Lycée Charles de Gaulle. Ainsi tout au long de l'année scolaire, le lycée reçoit durant une certaine période des élèves et enseignants étrangers. Inversement, ce programme d'échange permet à des lycéens de séjourner durant quelques semaines dans un pays hôte (Allemagne, Espagne...). Ces échanges sont réalisés dans le cadre de partenariat avec des établissements étrangers, ce qui permet d'avoir de bonne base de travail pour un lycée européen comme Charles de Gaulle qui est tourné vers l'ouverture internationale.

En 2009, s'est ouvert en seconde la première section internationale britannique de l'académie. Elle prépare les élèves à l'OIB option internationale du baccalauréat. Elle est réservée aux élèves natifs et à ceux qui ont un bon niveau en langues anglaise. 4h de littérature anglaise sont au programme en plus d'horaires identiques aux sections européennes.

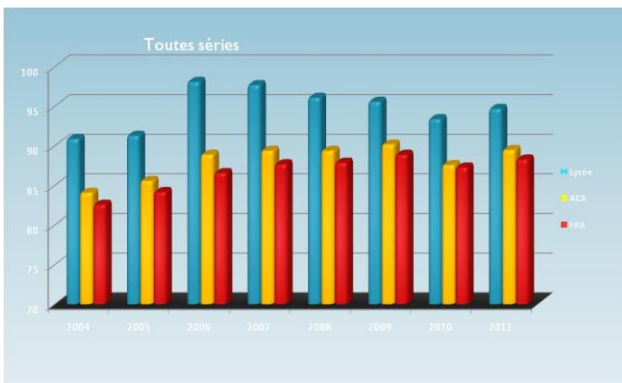


Le lycée, Sciences Po et le CNED

Au cours de l'année 2007, un nouveau type de stage a été mis en place. Il concerne la préparation au concours d'entrée à Sciences Politiques et en IEP (Institut d'Etudes Politiques). Ce stage unique en Bourgogne est organisé par le Lycée Charles de Gaulle en partenariat avec le CNED de Paris et accueille des élèves de tous les lycées de Bourgogne. Ce stage se déroule sur une semaine de cours au mois d'avril. Ces stagiaires suivent un programme identique à celui des cours de Sciences Politiques et ils ont un emploi du temps comprenant 31h30 de cours sur la semaine. Globalement, cette première expérience a été couronnée de succès et il en ressort en grande majorité un bilan très positif sur l'ensemble de la semaine tant pour l'organisation d'ensemble que pour les contenus. La reconduction du stage est dorénavant grandement attendue que ce soit par les élèves, les parents et même les professeurs.



Les résultats aux examens



Depuis plusieurs années, le Lycée Charles de Gaulle s'inscrit dans la réussite du baccalauréat. Depuis l'année 2000, le lycée obtient des résultats nettement supérieurs par rapport aux résultats académiques mais aussi aux résultats nationaux (96,5 % lors de la session 2009) avec plus de 67% de mentions

Cela veut dire que le lycée a la tradition de briller durant ces examens au travers de la réussite de leurs élèves. Cette réussite se traduit au travers des qualités d'enseignements mais aussi des conditions de ces enseignements, ce qui permet aux élèves une

bonne progression scolaire et ainsi s'épanouir intellectuellement.

